



Office Central de la Coopération à l'École
Association 1901 reconnue d'utilité publique

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Mercredi 13 mai 2015

Rapport d'activité 2013-2014

Les missions de l'OCCE s'inscrivent désormais dans le cadre contractualisé d'une convention d'objectifs signée avec le Ministère de l'Éducation nationale et le Recteur de l'Académie de Nice.

Cette **Convention pluriannuelle d'objectifs** (CPO), affirme la volonté du Ministère et de l'OCCE de poursuivre un **travail étroit** dans l'intérêt de l'École et de la **réussite de tous les élèves**.

Des rencontres régulières entre l'OCCE et le Rectorat permettent, par une évaluation concertée à la fois quantitative et qualitative, la **valorisation des activités de l'OCCE**, un suivi rigoureux de nos actions, justifiant l'aide financière du Ministère apportée à notre mouvement.

Au niveau local, **les attentes** concernent : la lutte contre l'illettrisme, la maîtrise de la langue, l'accès à la culture, le patrimoine et l'Éducation au développement durable, le « mieux vivre ensemble », l'esprit associatif, l'autonomie et la responsabilité, la lutte contre le décrochage scolaire.

Association départementale des Alpes-Maritimes

23, rue Jean-Canavèse, 06100 NICE

Tél. : 04 93 80 99 52 - Fax : 04 93 62 63 11 - Courriel : ad06@occe.coop

Site Internet : <http://www.occe06.com>

L'OCCE-06

Nombre d'écoles affiliées	592
Nombre d'enfants	90 350
Nombre d'enseignants mandataires	3 780

Affiliation des écoles

La totalité des écoles affiliées qui regroupent 592 coopératives, ont communiqué leur compte rendu financier à l'Association Départementale. C'est un résultat remarquable qui est à mettre au crédit de nos personnels qui accompagnent sans relâche les mandataires de coopérative dans une tâche, certes ingrate parfois, mais indispensable pour « consolider » les comptes de l'association départementale. Des erreurs sont possibles dans les bilans transmis et des progrès doivent encore être réalisés dans ce domaine.

Plus de la moitié des écoles renvoient un compte rendu d'activité exploitable. Cela confirme la hausse constatée d'année en année. Ces retours permettent d'obtenir une « photographie » des activités coopératives des Alpes-Maritimes notamment :

– dans le domaine financier, où le rapport du trésorier et celui du commissaire aux comptes témoigne de l'état de la situation ;

– dans le domaine pédagogique dans lequel le recensement des fiches retour des comptes rendus d'activités fait apparaître :

- les actions qui sont citées de façon récurrentes :

→ Rencontres locales, kermesses, fêtes scolaires	88%
→ Sorties éducatives	84 %
→ Actions d'éducation à l'environnement	64%
→ Heures de vie de classe, débat	58 %
→ Séjours éducatifs	40 %

- les principaux domaines dans lesquels s'insèrent ces actions, à savoir : développement durable, activités scientifiques, cinéma, lecture et littérature (rallye lecture, atelier d'écriture, poésie...), éducation à la santé, spectacles gratuits, délégués de classes, classe de mer, exposition, chorale, etc.

Dans le domaine de la vie associative et statutaire, il apparaît que 60 % des mandataires communiquent leurs CRF et CRA au conseil d'école, et on peut estimer que 20% des écoles ont mis en place un conseil de coopérative. En revanche, seuls 6% des coopératives font gérer les fonds de la coopérative par les élèves.

Enfin, on notera que 12 % des mandataires se sont adressés à l'OCCE pour les aider à résoudre un problème le plus souvent lié à la gestion des comptes. Dans la plupart des cas, ils disent leur satisfaction quant aux réponses apportées par l'Association Départementale.

Les propositions des mandataires font état d'une demande de simplification pour alléger les charges qui pèsent sur les enseignants, particulièrement directrices et directeurs.

La formation

Les formations, en liaison avec les circonscriptions ou les équipes pédagogiques ont concerné prioritairement les domaines suivants :

- la gestion des fonds des coopératives scolaires ;
- la circulaire de 2008 ;
- le cadre juridique des activités des coopératives scolaires.

→ La formation initiale des directeurs

Droits et devoirs des mandataires.

Fonctionnement réglementaires des coopératives scolaires.

→ Les formations pédagogiques liées aux projets fédérateurs

Théâtre : Mots et Masques.

Patrimoine, musique et danses : Carnaval des écoles.

→ Les formations pédagogiques dans le cadre des cafés coopératifs afin de promouvoir les valeurs de la pédagogie coopérative.

Les changements attendus pour la formation initiale nous conduiront à prendre notre place dans les ESPE.

La convention d'objectifs signée avec le Ministère nous invite à mettre l'accent sur la formation. C'est un enjeu essentiel de la qualité du service public.

Nous avons sollicité le DASEN pour proposer des modules de formation adaptés aux besoins signalés du terrain.

Le système MAGISTER mis en place a conduit la fédération - aux côtés des partenaires du CAPE- à s'engager dans la production de logiciel de formation en ligne.

Animation

Accueil Soutien périscolaire

Depuis de nombreuses années, à la demande de l'institution et de collectivités, l'OCCE-06 organise, en lien avec les conseil d'école et les équipes pédagogiques, des dispositifs d'accueil périscolaires : **Études surveillées** et du **Libre Accueil**. Ces services permettent de garantir l'accueil des enfants dans la continuité du service public d'éducation.

Un dispositif important

109 écoles organisent un service d'études surveillées pour près de 5 500 élèves.

65 écoles accueillent environ un millier d'enfants dès 7 heures 30 le matin.

Des tarifs maîtrisés

L'OCCE supporte la totalité des coûts de ce service. Les tarifs familles sont donc élaborés en tenant compte des jours de fréquentation et des fratries des familles.

Un avenir à définir...

L'avenir de ces services dépend bien évidemment d'une part des effets de la réforme des rythmes scolaires (élaboration des projets éducatifs de territoire PEDT) et d'autre part des charges ou contraintes statutaires auxquelles est soumise notre association.

Contrat d'assurance

MAIF — MAE — OCCE

La mise en place d'un contrat unique d'assurance MAIF-MAE-OCCE pour les coopératives est à ranger au premier rang des satisfactions. Rappelons que le coût annuel de cette assurance qui garantit la responsabilité civile des coopératives, de leurs adhérents (adultes et enfants), la protection des biens, les dommages aux personnes, est de 0,25 €. Il n'est pas inutile de rappeler une fois encore qu'il s'agit là d'une union exemplaire entre mutualité et coopération.

Le contrat souscrit pour les activités des coopératives scolaires offre une extension de garantie pour les sorties scolaires organisées à l'initiative de l'école. Pour les **90 350 élèves**, leurs enseignants, les collaborateurs bénévoles des classes affiliées.

Nous sommes intervenus dans les réunions de directrices et directeurs pour préciser les contours des garanties quelques confusions étant apparues.

L'AD a publié un bulletin spécial destiné aux mandataires. Ce bulletin est en ligne sur le site OCCE-06, à l'adresse www.occe06.com.

Notons que l'AD OCCE effectue pour chaque sinistre une déclaration et devient le correspondant des écoles en matière d'assurance (conseils, renseignements).

Outre le suivi par un élu, ce service constitue une charge de secrétariat que nous devons envisager d'intégrer au montant de la cotisation actuellement très modique au regard des prestations offertes.

Vie statutaire de l'OCCE

6 réunions du conseil d'administration se tiennent chaque année.

On relève un taux de participation (présence effective) de 60 %.

16 réunions du Bureau départemental entre les réunions du Conseil d'administration qui fixe la feuille de route, ont permis une administration continue de l'association.

On relève un taux de participation (présence physique) de 85 %.

Nombre de questions qui engagent l'organisation et le fonctionnement des coopératives scolaires sont ainsi traitées par les instances dirigeantes élues.

Des interrogations apparaissent sur la possibilité pour les enseignants de s'investir dans les instances élues alors même que leur contexte professionnel s'alourdit de contraintes et que la journée du mercredi est réduite.

Union régionale OCCE

L'OCCE-06 participe aux instances régionales.

Deux délégués représentent le département au sein de ce qui est pour nous une inter-régionale (PACA et Corse).

Nous sommes intervenus en particulier pour faire de l'Union régionale une instance de rencontre et d'échanges pour les élus.

Outre les échanges liés aux formations proposées, cette dimension de mutualisation de la vie associative doit être au cœur de l'union des AD qui composent l'UR.

Instances fédérales

Nous nous efforçons d'assurer une présence active au sein de la vie statutaire fédérale.

En 2013-2014, notre AD a été présente :

- à l'Assemblée générale financière fédérale (février) : Président, Trésorier
- à l'Assemblée générale ordinaire (mai à la Bourboule : Secrétaire général, enseignante détachée)

L'ŒEE-06

***Une association en actions
pour former des citoyens
et bien « vivre ensemble »***

Maîtrise de la langue :

- ✓ **Imagimot et Imagimot plus près**
- ✓ **École en Poésie**
- ✓ **Mots et Masques**
- ✓ **Étamine**

Environnement :

- ✓ **Écoles fleuries**
- ✓ **Développement durable**
- ✓ **Séjour vacances**

Patrimoine :

- ✓ **Carnaval**
- ✓ **L'Œil et la Mémoire**
- ✓ **Mai des écoles**

Échanges européens :

- ✓ **Comenius – Erasmus+**



Carnaval des Écoles

le partenariat: L'OCCE- L'Inspection académique, la Ville de NICE (Office du Tourisme et Education) .

Pour l'édition 2014, 60 classes soit environ 1 360 enfants appartenant à 22 écoles de la ville de Nice ont accueilli sa Majesté Carnaval, « Roi de la gastronomie » le vendredi 14 février en soirée sur la place Masséna.

Cette action initiée dans les classes dès le mois de novembre 2013 a pour but de sensibiliser les enfants au patrimoine culturel et festif de la cité: un moment fort dans la vie de la classe pour que les enfants associés aux parents et sous la direction de leurs enseignants deviennent pour un soir les acteurs de la fête.

C'est donc à un rythme soutenu que se sont succédées, , les réunions de formation des enseignants pour la mise en place du projet. Les apprentissages des chants et des danses ainsi que les réalisations des costumes ont été accompagnés pendant 4 mois par toute une série d'animations musicales et d'art plastique.(coordination pédagogique H.Raynaud CPD)

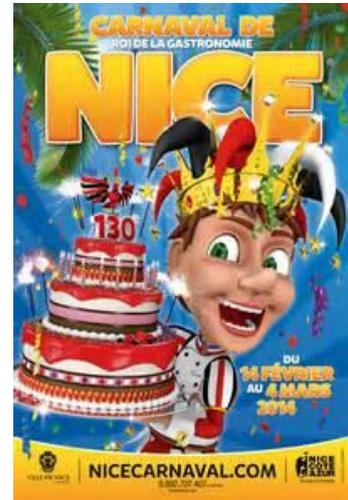
1330 petits cuisiniers vêtus d'un tablier rouge et coiffés d'une toque de cuisinier blanche ont interprété deux pièces musicales et deux chansons niçoises en dansant: . l'esprit des « charivaris », l'excentricité et le burlesque étaient à l'ordre du jour.

Outre les membres du conseil d'administration et l'équipe de conseillers pédagogiques (que nous remercions) , cette action a associé les contributions de: Grégory ORIOL, musicien, a écrit spécialement pour ce spectacle les pièces musicales percutées.

Mathieu SAQUE, musicien, professeur de guitare au CEDAC, a suivi chaque classe pour accompagner les enfants dans l'apprentissage des chants.

Sandrine BERTRAND, professeur de danse au CEDAC, a créé la chorégraphie pour illustrer la chanson « Lou pan bagnat ». Elle est intervenue dans chaque classe pour enseigner la gestuelle.

Un grand moment de coopération pour les **60 classes** représentant **22 écoles** de la ville de Nice, les enseignants, les familles, les administrateurs, les membres des équipes de circonscription qui nous ont accompagnés dans ce projet.



Éléments du budget 30 100 € : Office du Tourisme et des Congrès : 23 000 €.

Participation de la DSDEN : 3 500 €

Participation de la ville de Nice : 3 600 €



Comenius - Erasmus+

Échanges européens

L'OCCE, partenaire des programmes européens, soutient les projets des équipes pédagogiques. Le programme **COMENIUS** vise à permettre des échanges, au sein de l'Union Européenne, soit pour des enseignants, soit pour des élèves, soit dans des projets qui associent les deux formes possibles.

L'école dépose un dossier de candidature pour obtenir un financement et l'Agence européenne Éducation Formation valide ou non le projet.

Les enseignants effectuent une visite préparatoire au cours de laquelle, avec d'autres enseignants, ils élaborent un programme plus construit d'échanges professionnels. Ces échanges se concrétisent par des déplacements dans les pays des enseignants auteurs du projet.

Les budgets dédiés sont totalement financés par l'agence européenne.

À ce titre une réunion des enseignants a permis de poser les bases d'un Contrat de coopération entre l'AD et chaque école concernée. Ce contrat décline les droits et les devoirs des partenaires et fixe les conditions dans lesquelles sont établis les bilans de projets qui peuvent s'inscrire sur deux années.

L'OCCE a accompagné 7 projets dont 2 sont arrivés à terme en 2013-2014.

Cela représente la charge de gestion d'un budget cumulé de plus de 147 000 euros, entièrement suivi au plan comptable par nos services.

À compter du 1^{er} janvier 2014, une nouvelle génération d'actions de mobilité et de coopération, a vu le jour. C'est le programme **ERASMUS+**.

L'école Auber de Nice a sollicité l'OCCE pour participer à une formation éducation plein air en Islande (durée 2 ans).

L'OCCE a accepté de porter ces projets.



Développement durable

Partenariat CASA — DSDEN — OCCE

La Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis a sollicité l'OCCE pour signer une convention relative à l'appel à projets « *Sensibilisation et éducation à l'environnement et au développement durable* ».

Il s'agit d'une convention tripartite entre la DSDEN, la CASA ET l'OCCE.

En 2014, un nouveau partenaire va se rajouter, ERDF.

L'appel à projets concerne les classes du CP au CM2, les collèges, les lycées d'enseignement général, professionnel et horticole et les Centres de loisirs sans hébergement du territoire de la Communauté d'Agglomération de Sophia Antipolis.

Il porte sur l'une des thématiques suivantes : l'énergie, la biodiversité, l'agriculture, l'eau, l'air, le jardin durable, la consommation, réduire l'empreinte écologique (eau, énergie, déplacements, consommation), vivre dans un environnement sain (consommation, air intérieur, nuisances sonores).

L'OCCE-06 a pour mission de développer, d'accompagner ou de faciliter l'organisation d'opérations ayant pour objectif de favoriser la coopération entre élèves dans la réalisation de projets éducatifs, culturels, scientifiques et le travail avec des partenaires de la communauté éducative.

10 projets ont été proposés pour le primaire. 7 candidatures ont été retenues



École en poésie



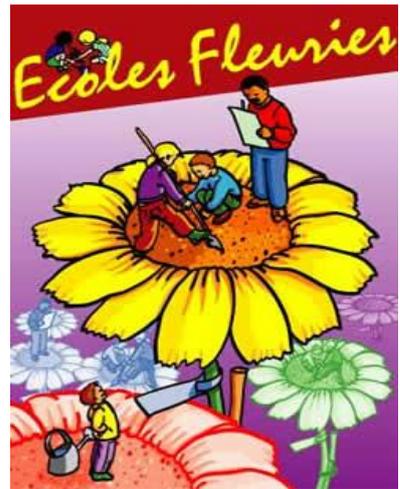
L'OCCE et le Printemps des Poètes travaillent ensemble depuis quelques années pour valoriser une approche sensible de la poésie dans les établissements scolaires et accompagner des projets autour de la poésie.

Le label **ÉCOLE EN POÉSIE** est décerné aux écoles menant des projets « Poésie » visant à favoriser l'imprégnation poétique quotidienne des élèves. La convention nationale « printemps des poètes » - OCCE national a été signée le 21 février 2013. Pour l'année 2013-2014, 2 classes ont participé au projet.

Écoles fleuries

Organisée depuis plus de trente ans par l'OCCE et **les DDEN**, avec le soutien du Ministère de l'Éducation nationale, cette opération, véritable projet éducatif d'apprentissage par le jardinage, permet aux élèves

- ☀ d'agir sur leur cadre de vie et de l'améliorer ;
- ☀ d'observer, grandeur nature, les saisons et la végétation pour comprendre et respecter l'environnement ;
- ☀ d'aborder les apprentissages et les compétences en situation réelle ;
- ☀ de partager, de respecter le travail de chacun à travers un projet commun.



16 classes soit 406 élèves ont participé à l'opération en 2013-2014.

Dans la catégorie école maternelle, l'école « **Les Cabrières** » à **Mougins** a reçu le premier prix départemental et le premier national.

Dans la catégorie école élémentaire, l'école **St Philippe de Nice** a reçu le premier prix départemental et le prix national « Jeunes Jardiniers ».

Dans la catégorie école primaire, l'école « **Lycette Darsonval** » de Nice, a reçu le premier prix départemental et le prix national « Jeunes Jardiniers ».

Dans la catégorie secondaire, le collège du **CIV de Valbonne** a été récompensé par un premier prix départemental et un prix national « Jeunes jardiniers ».

Cette année, en 2014-2015, ce projet mobilise 13 classes du département soit un total de 361 élèves.



Étamine



Le Prix des Jeunes Auteurs **ÉTAMINE**.

Les classes peuvent participer comme « Auteurs » ou comme « Comités de lecture » faisant ainsi partie du jury qui décerne un palmarès à la fin de chaque année scolaire. L'originalité de ce prix réside dans le fait qu'il s'agit de livres réalisés puis évalués par les élèves eux-mêmes, réunis en jury au sein des classes.

Cette action consacrée à l'écriture et à la lecture s'intègre avec une grande cohérence dans les différentes actions éducatives que mène l'OCCE dans le souci d'apporter aux enseignants des outils performants leur permettant d'améliorer les compétences de leurs élèves dans le domaine du « Lire-Écrire ».

4 classes ont participé à l'action en 2013-2014.

Cette année, en 2014-2015, ce projet est en net progrès et mobilise **24 classes du département soit un total de 562 élèves**.



Imagimot, prêt de livres

IMAGIMOT est un service de prêt d'ouvrages en séries, de documents audio, audiovisuels, de malles thématiques, de documentation pédagogique unique en France.

En 2013-2014 :

- **7 385 réservations** effectuées en ligne
- **80 281 ouvrages** réservés
- **258 écoles** de **84 communes** ont recours à cette banque de prêt.
- **717 enseignants du département**, environ **18 000 élèves**, profitent des services **IMAGIMOT** et **IMAGIMOT PLUS PRÈS**.

IMAGIMOT, c'est **plus de 33 000 livres** jeunesse en prêt gratuit, dont :

- 165 titres pour le Cycle I
- 314 titres pour le Cycle II
- 559 titres pour le Cycle III

Mais aussi :

- des malles thématiques ;
- des cassettes audio-livres ;
- des vidéos ;
- des expositions ;
- des ouvrages pédagogiques sur la poésie, le conte, l'expression orale et écrite, le théâtre, le carnaval et la musique, la nature et l'environnement, la citoyenneté, sur l'histoire...);
- des centaines de documents pédagogiques élaborés par des enseignants à la disposition des emprunteurs.

Imagimot plus près

Dispositif

Un animateur de l'OCCE apporte aux enseignants dans le véhicule IMAGIMOT les livres réservés sur le site Internet de l'OCCE, à l'adresse www.occe06.com.

Sept tournées sont organisées d'octobre à juin, soit un passage entre chaque période de vacances scolaires. On compte **35 communes partenaires** pour ce projet dont le succès est grandissant.

Les "Mai" des écoles

En collaboration avec la Ville de Nice et la DSDEN, l'OCCE organise, chaque année, dans le cadre de la **FÊTE DES MAI**, deux journées d'animation pour les écoles maternelles et élémentaires de la ville de Nice.

En 2014, le jeudi 22 mai a été consacré à l'accueil des classes de maternelles et de CP et le vendredi 23 mai aux classes de CE et CM.

Ces deux journées de sensibilisation au patrimoine de notre région s'inscrivent dans une dimension d'échanges : chaque enfant étant à la fois acteur et spectateur. C'est ainsi que les classes intéressées ne peuvent participer que si elles présentent une danse ou bien un chant niçois ou encore un motif de Mai. Pour aider à la transmission du patrimoine, au cours de l'année 2014, la Mairie de Nice a mis à disposition des écoles, trois intervenantes en danse.



Pendant ces deux journées, 5 295 enfants soit 229 classes issues de 74 écoles de la ville de Nice ont "tourné" les Mai dans les jardins de Cimiez. Ils ont pu profiter des jeux traditionnels tels que la *Pignata* et la course en sac ; ils ont tous goûté notre spécialité niçoise la *socca*. Un concours de motif de Mai a été organisé, les classes concernées ont pu exposer leur œuvre. Enfin, l'après-midi, devant un public très important de parents et de curieux, les enfants ont pu présenter leurs danses et leurs chants sur les deux podiums mis à leur disposition. Remercions l'ensemble des administrateurs et conseillers pédagogiques qui ont encadré cette manifestation.

Aspects financiers :

Participation Ville de Nice : 33 000 €.

Participation Inspection Académique 2 000 €.

Total budget : 35 000 €.

Une gestion raisonnée

En conclusion, en optimisant partenariat, concours bénévoles, engagement des enseignants, chaque enfant a été transporté à Cimiez et ramené dans son école, a participé aux jeux traditionnels, dégusté la *socca*, a été un acteur de la manifestation à travers sa participation au concours de motifs de mai ou aux spectacles.

Prestation entièrement prise en charge sans participation des coopératives.



comme...

Mots et Masques

Principes de l'action

Apporter aux enseignants des classes primaires et secondaires des outils leur permettant d'améliorer les compétences de leurs élèves dans le domaine fondamental du Lire-Écrire, dans le cadre d'un projet coopératif d'écriture et de mise en espace d'une pièce de théâtre.

Un projet qui peut s'inscrire dans le parcours artistique des élèves: des techniques théâtrales dans le cadre de jeux d'expression dramatique et d'improvisations.

Déroulé 2013-2014

Cette action s'est déroulée avec le concours de comédiens professionnels de la compagnie **Voix public** sur le thème « **Vivre ensemble sans violence !** »

Dès le mois de novembre 2013 les enseignants des classes retenues ont été réunis pour une information, formation animée par la troupe *Voix public*. Les interventions des comédiens se sont échelonnées ensuite depuis le mois de janvier jusqu'à la date de représentation et sur demande des enseignants.

Les productions des classes ont été valorisées dans le cadre du **Théâtre Francis Gag** à Nice gracieusement mis à disposition de l'OCCE06 par la ville de Nice et à l'Espace Culturel Altitude 500 de Grasse.

Des échanges entre élèves-comédiens et élèves-spectateurs, à l'issue de chaque saynète, ont permis d'affiner la compréhension des approches du thème imposé.

Plus de **459 élèves** des **20 classes inscrites** ont bénéficié de ce projet financé par l'OCCE06 et la MAE Solidarité06.

Le partenariat avec la MAE Solidarité 06 a permis de proposer le « Théâtre-forum » dans chaque établissement (20 classes), afin de créer la disposition favorable à l'empathie pour favoriser le « Bien- vivre ensemble. »

Pour l'année 2014-2015, le projet : « Mots et Masques : le théâtre coopératif à l'école » est conduit dans 14 classes du département et mobilisera 339 élèves.

Dans le cadre de la prévention de la violence et de la lutte contre le harcèlement à l'école, l'OCCE06 et la MAE Solidarité 06 proposeront des animations à partir de témoignages.



comme...

L'œil et la Mémoire

Le projet **L'ŒIL ET LA MÉMOIRE** propose, au fil de l'année ou des saisons, un réel projet d'écriture où les mots retracent une mémoire du patrimoine, recueillie, reconstruite ou imaginée.

« *Les pierres parlent à ceux qui savent les entendre.* »

En 2013-2014, le thème retenu était « **le printemps des fontaines et des lavoirs** » de nos villages et hameaux, parfois figés dans un silence qui a pu gagner peu à peu des lieux autrefois vivants.

Cette action permet une ouverture pertinente sur des thèmes scientifiques tels que le cycle de l'eau, la protection des sources ...

Les élèves de **l'école Ricolfi** de Contes ont participé à la remise de leur prix.

Séjour de vacances à Estenc



Principes de l'action

VIVRE et APPRENDRE COOPÉRATIVEMENT : L'OCCE 06 s'est doté d'un outil privilégié, dans un environnement riche et protégé aux portes du Parc du Mercantour, à 1 800 m d'altitude : **le Centre d'Accueil « Le Lausson »* à Estenc** (commune d'Entraunes).

Agréé par la DSDEN et la Jeunesse et Sports, le centre est animé par une équipe d'encadrement qui réunit toutes les conditions pour mettre en œuvre un véritable projet coopératif. Il offre une organisation de la vie collective propice à l'apprentissage du « vivre ensemble » et un lieu incomparable de sensibilisation à la nature (flore et faune sauvage, source du VAR, etc.).

Activités 2013 – 2014

Dates d'ouverture du centre : du 9 au 25 juillet 2014. (Séjour vacances.)

Nombre de jours d'ouverture : **17**

Nombre de journées/enfant : 1224

Depuis deux années, le centre qui accueille près de 70 enfants /séjour, refuse des inscriptions. Cela atteste de son succès

Pour l'année 2014-2015, le séjour Vacances se déroulera du 8 juillet au 24 juillet et les parents appellent déjà pour réserver une place pour leur enfant.



*Le Centre Le Lausson a été créé par l'association ACPG-CATM dont le président départemental est M. Pierre RANCHIN. Un bail emphytéotique a permis à l'OCCE de développer son projet d'accueil.